

PETANQUE PARODIENNE

Boulodrome - 4 rue Lathuillière - 71600 PARAY LE MONIAL

Président : Julien PORNET – 140 rue de la Brosse – 71600 SAINT LEGER LES PARAY – Tél. : 06 78 16 30 15
Site Internet : Pétanque Parodiennne – Mail : petanque.parodienne@gmail.com

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 2 NOVEMBRE 2025

DEBUT DE LA REUNION à 10 h 10

PRESENTS : 85 sociétaires dont 72 votants

Didier GAGNE, président sortant, souhaite la bienvenue à tout le monde, salue la présence de M. ACARY, Président du Conseil départemental, M. TRAVELY, adjoint aux sports, M. VOISIN de l'OMS, et les remercie pour leur fidélité.

Après une minute de silence à la mémoire des disparus, avec une pensée pour Jean Paul Cauchy qui nous a quitté très récemment, il est exposé l'ordre du jour.

- Rapport moral
- Rapport financier
- Vote du tarif des licences et cartes de membres
- Principaux résultats sportifs
- Perspectives et projets pour la saison prochaine
- Election des membres du conseil d'administration
- Remise des récompenses concours sociétaires
- Verre de l'amitié

RAPPORT MORAL

Didier GAGNE reprend le flambeau à la place de Régis, qu'il remercie pour son investissement et pour tout ce qu'il a accompli en tant que secrétaire et comme bénévole au sein du club.

La Pétanque Parodiennne se porte bien. Les chiffres sont clairs : 186 membres contre 176 en 2024 ; une belle progression.

Répartition par catégories :

- 66 vétérans
- 47 séniors
- 4 juniors
- 7 cadets
- 9 minimes
- 53 cartes loisir

9 équipes inscrites en championnat des clubs : 1 en régional vétéran, 4 en départemental vétérans, 1 féminine, 3 en séniors

1 équipe en coupe de France qui réalise un beau parcours cette année, avec un prochain tour à Quetigny (21) le 16 novembre 2025.

Voilà pour le rapport moral et d'activités qui est approuvé par l'ensemble de l'assemblée.

RAPPORT FINANCIER

Bernard CZAPLICKI prend la parole et expose les diverses dépenses et rentrées d'argent, validées par les commissaires aux comptes avec un exercice en bénéfice sur l'année 2025, mais avec une dépense en prévisionnel concernant les tenues. La trésorerie se porte bien.

Rapport financier approuvé par l'assemblée.

TARIFS LICENCES ET CARTES LOISIRS

Lors de la dernière réunion de bureau et compte tenu du fait que le CD 71 n'augmente pas les prix, il a été décidé de conserver les mêmes cotisations, à savoir :

- Seniors hommes 45,00 €
- Seniors femmes 35,00 €
- Jeunes 15,00 €
- Cartes de membres 25,00 €

Conformément aux statuts, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur les tarifs vus précédemment : approuvé par l'assemblée par un vote à main levée.

PRINCIPAUX RESULTATS SPORTIFS

Seniors, 1^{ère} division féminine : très belle 2^e place compte tenu de la qualité de la poule

Seniors, 1^{ère} division masculine : défaite en finale départementale et rate la monte en régional ; dommage au vu de la saison

Seniors, 3^e division : l'équipe termine 1^{ère} de son groupe avec 7 victoires en 7 rencontres ; l'équipe monte en 2^e division

En 4^e division, belle saison avec une prometteuse 2^e place

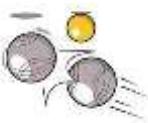
En vétérans, superbe parcours avec non seulement un maintien, mais en plus une très belle 3^e place de l'équipe qui évolue en régional. Bravo à l'équipe ; avec un effectif réduit, la performance est grande. Un grand merci à Didier qui a remplacé Régis en cours de saison.

ECOLE DE PETANQUE

Effectif croissant, 20 jeunes qui, à partir de novembre, auront 2 entraînements par semaine sous la houlette du nouvel entraîneur, Anthony Buisson, à qui le club souhaite la bienvenue.

Félicitations à Laurine Berland pour ses performances au tir de précision, encore Laurine associée à Loan pour le titre de champion de Saône et Loire doublette, et encore Laurine, Loan et Tao pour leur qualification pour le « Bourgogne ».

En minimes, un beau titre de vice-champion du 71 pour Mattéo, Jaymy et Christiano et une qualification pour le « Bourgogne ».



PETANQUE PARODIENNE

Boulodrome - 4 rue Lathuillière - 71600 PARAY LE MONIAL

Président : Julien PORNET – 140 rue de la Brosse – 71600 SAINT LEGER LES PARAY – Tél. : 06 78 16 30 15
Site Internet : Pétanque Parodienne – Mail : pétanque.parodienne@gmail.com

PERSPECTIVES 2026

Il appartiendra au futur bureau et à son président de fixer des échéances et des objectifs.

Les dates des concours sont affichées et validées suite à la réunion de secteur du 17 octobre 2025 au Bois du Verne.

Conclusion ; après 2 années de secrétariat et 16 de présidence, Didier a décidé de ne pas rempiler au poste de président. La Pétanque Parodienne lui doit beaucoup. Il a su remettre les finances au top, a plus que doubler l'effectif du club (80 licenciés dans les années 2010), une multitude de titres, la création du site Internet, la journée amicale avec nos confrères digoinais, les 10 h avec le travail considérable de Philippe Boîtier... voilà tout ce qui s'est passé sous sa présidence. Bravo et merci à Didier. Pour lui maintenant, place à la pétanque sur les terrains. La Pétanque Parodienne est infiniment reconnaissante.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A bulletin secret ; peuvent voter les licenciés et titulaires de cartes de membres de plus de 16 ans.

Le mandat des membres du bureau est de 2 ans ; les 3 membres élus l'an dernier ne figurent donc pas sur cette liste.

La parole est donnée aux personnalités durant le dépouillement.

Dépouillement : sont élus au Conseil d'administration

CZAPLICKI BERNARD	64 voix
DEVARAINE GERARD	66 voix
FRANCOIS MONIQUE	71 voix
GABEN RAPHAEL	71 voix
GORIS BENJAMIN	71 voix
MAILLET Alain	65 voix
MONTFAUCON PHILIPPE	72 voix
MORLOT MICHEL	71 voix
PORNET JULIEN	69 voix

La première réunion du nouveau conseil d'administration se tiendra le lundi 3 novembre à 18h.

En fin de réunion, Bernard CZAPLICKI remet les récompenses des concours sociétaires.

Fin de l'assemblée à 11 h 40 suivie d'un vin d'honneur et d'un repas convivial

Le Président
Didier GAGNE